



ÉCOUEN

le magazine

Numéro 81 | Avril à août 2026

Dossiers

Élections municipales Budget 2026

- AMÉNAGEMENT
DES ESPACES PUBLICS p.12
- UN PARTENARIAT
AU SERVICE DE L'INCLUSION p.14
- CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE TIR À L'ARC 3D p.16
- LEONARDO & CIE
FAIT SON SHOW p.17



Sommaire

En images - pages 4 & 5

Dossier - pages 6 & 9
Spéciale élection municipale

Dossier - pages 10 & 11
Budget 2026

Vivre ma ville - pages 12 à 15
Ouverture du Mail nord, équipement renouvelé dans les cours d'écoles ...

Événements - page 16
Championnat de France de tir à l'arc 3D, retour sur la semaine de la petite enfance ...

Vie associative - page 17
Le secours populaire installé, Leonardo & cie fait son show...

Carnet + agenda - page 18
Naissances, mariages, décès.

Tribunes - page 19
Paroles politiques.

Conseil municipal d'installation
28 mars 2026



Édito

Chères Écouennaises, chers Écouennais,

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez renouvelée lors des dernières élections municipales.

Je veux aussi remercier toutes celles et ceux qui s'engagent pour Écouen, de différentes manières : dans les associations, dans la vie locale, ou simplement en participant à la vie de la commune. C'est cet engagement qui fait tenir une ville au quotidien.

Que vous ayez voté pour moi ou non, je serai la maire de tous les habitants et de toutes les habitantes. La période électorale est terminée. Nous sommes maintenant au travail. Avec l'équipe municipale, **nous avons repris les dossiers dès les premiers jours** pour mettre en œuvre les engagements pris devant vous. Les dix priorités que nous avons présentées ne resteront pas des intentions : elles vont se traduire progressivement en actions concrètes, visibles dans votre quotidien.

Dès cette année, plusieurs dossiers vont avancer concrètement : la création d'une maison médicale, sur laquelle nous sommes déjà mobilisés, l'amélioration de la propreté et de l'entretien de la ville, le renforcement de la sécurité et de la tranquillité publique, la poursuite des investissements dans nos écoles et les activités pour les enfants, ainsi que la redynamisation du centre-ville pour le rendre plus vivant et attractif.

Je souhaite aussi que ce mandat ne se fasse pas à distance des habitants. Concrètement, cela veut dire que nous allons **multiplier les occasions d'échanger avec vous** : réunions publiques, rencontres dans les quartiers, consultations citoyennes sur des sujets précis. Chacun doit pouvoir poser ses questions, donner son avis, et être entendu.

Pour que cela fonctionne, **chaque élu de la majorité a aujourd'hui une responsabilité précise et une feuille de route claire** via la délégation qui lui a été attribuée. Cette organisation, nouvelle à Écouen, nous permet d'être plus réactifs et plus efficaces sur les sujets qui vous concernent.

Par ailleurs, **j'ai accepté la responsabilité de porter la délégation tourisme au sein de l'agglomération**, à la demande de Pascal Doll Président de Roissy Pays de France. C'est une opportunité pour mieux faire connaître Écouen, valoriser son patrimoine et défendre les intérêts de notre commune à une échelle plus large, au sein de Roissy Pays de France.

Vous pourrez juger notre action dans les mois qui viennent sur des résultats concrets. C'est sur cela que je m'engage.

Fidèlement.

Catherine Delprat,
votre Maire.

Retour sur la journée internationale des droits des femmes du 7 au 29 mars 2026



Banquet des séniors
Samedi 7 mars 2026



Thé dansant
Dimanche 25 janvier 2026



Rencontres chorégraphiques
7 & 8 février 2026



Commémoration
Jeudi 19 mars 2026

Blind quest
Samedi 14 février 2026



Un temps pour elles
Jeudi 19 février 2026



Dossier

ÉLECTIONS MUNICIPALES

À l'issue du scrutin des élections municipales qui s'est tenu les 15 et 22 mars derniers, **une nouvelle équipe municipale est désormais en place** pour conduire les projets de la commune dans les années à venir. Ce temps fort de la vie démocratique locale marque à la fois un moment de renouvellement et de continuité au service des habitants.

Dans ce dossier spécial, vous découvrirez les résultats du scrutin, le trombinoscope, la répartition des délégations et les premières orientations qui guideront l'action publique locale.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

22 MARS 2026 - 2nd TOUR

	BV1	BV2	BV3	BV4	Total	Total %
Inscrits	1545	983	1406	1094	5028	
Votants	844	557	817	659	2877	57,22
Bulletins blancs ou enveloppes vides	13	8	19	11	51	
Bulletins nuls	1	5	10	5	21	
Nombre des suffrages exprimés	830	544	788	643	2805	55,79
	BV1	BV2	BV3	BV4	Total	Total %
Raviver Écouen	331	289	354	318	1292	46,06
Bien vivre à Écouen	499	255	434	325	1513	53,94
Total	830	544	788	643	2805	100

LES OBJECTIFS DU MANDAT

Agir chaque jour :

1. Faciliter votre quotidien, avec l'installation d'une maison médicale et la création d'une mutuelle municipale afin que plus personne ne renonce aux soins.

2. Soutenir les familles, grâce à la Maison de l'Enfance et de la Famille, un lieu unique pour accompagner les parents et permettre à chaque enfant de s'épanouir.

3. Accompagner les séniors, favoriser le bien-vieillir en luttant contre l'isolement, en développant des actions de prévention, de santé et de solidarité intergénérationnelle et en poursuivant le programme d'animations.

4. Garantir un habitat décent, en luttant contre l'habitat indigne et en renforçant un dialogue exigeant avec les bailleurs.

5. Faire vivre notre centre-ville, en soutenant les commerces, en développant des lieux culturels accessibles et des événements qui rassemblent. Continuer de soutenir les associations.

6. Veiller à la tranquillité publique en renforçant la présence sur le terrain et en développant des outils pour lutter contre les incivilités.

7. Embellir et adapter notre cadre de vie, en végétalisant, en rénovant et en préparant Écouen aux défis environnementaux et climatiques.

8. Renforcer la participation citoyenne avec la mise en place de conseils de jeunes et d'anciens. Soutenir les initiatives locales avec un budget participatif. Maintenir également les rencontres habitants.



UNE ORGANISATION RENOUVELÉE AU SERVICE DES HABITANTS

La municipalité fait évoluer son organisation afin de renforcer l'efficacité de l'action publique et de mieux répondre aux attentes des habitants.

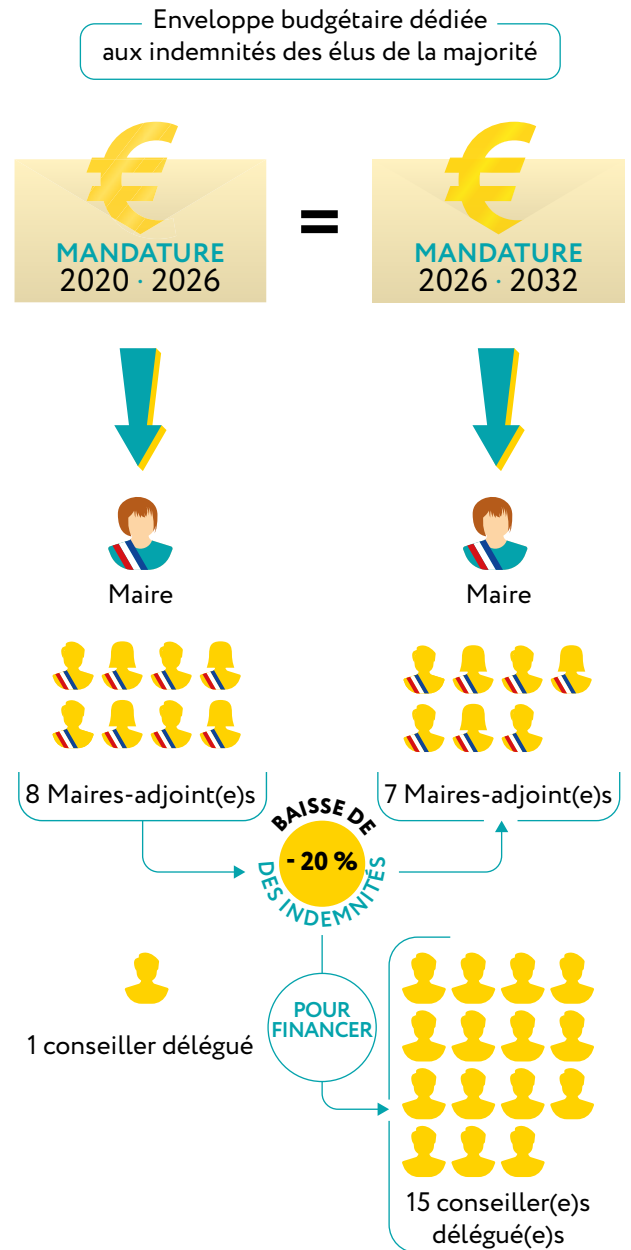
Désormais, **chacun des 22 élus de la majorité s'est vu confier une délégation**. Cette évolution marque une nouveauté importante : les responsabilités sont partagées plus largement entre l'ensemble des élus de la majorité, tous choisis par les habitants pour participer activement à la gestion de la ville.

Ce choix traduit une volonté claire : **favoriser un engagement collectif, valoriser le travail de terrain et permettre à chaque élu de contribuer pleinement aux projets municipaux**.

Cette nouvelle organisation s'inscrit dans un **cadre budgétaire maîtrisé. L'enveloppe globale consacrée aux indemnités des élus reste en effet strictement identique** à celle des années précédentes.

Pour permettre la mise en place de ces nouvelles délégations, les **Maires-adjoints ont fait le choix de diminuer le montant de leurs indemnités**. Cette décision collective permet de mieux répartir les moyens, dans un souci d'équité et de reconnaissance de l'implication de chacun.

À travers cette évolution, la municipalité affirme sa volonté de **construire une gouvernance plus partagée**, plus transparente et toujours tournée vers **l'intérêt général**.



ENGAGEMENT, TEMPS DE TRAVAIL & INDEMNITÉS

En moyenne un élu local, maire-adjoint(e) et conseiller(e) délégué(e), consacre entre 50 et 80 heures par mois à son mandat en fonction de la taille de sa délégation.

Être élu local, c'est par exemple :

- **se déplacer** régulièrement pour des rendez-vous à l'extérieur de la ville (préfecture, partenaires, associations...)
- **participer à de nombreuses réunions** en soirée ou en journée
- **être présent sur le terrain** (événements, visites de quartiers, rencontres avec les habitants)
- **consacrer du temps à préparer les dossiers** et prendre des décisions.
- **assurer des astreintes le soir, la nuit et le week-end**

Ces indemnités contribuent donc aussi à amortir ces contraintes et ces **frais du quotidien** (déplacements, temps mobilisé, organisation personnelle), afin de permettre à chacun de s'engager.

Elles visent avant tout à rendre le mandat accessible à tous, quels que soient les revenus, et à reconnaître un engagement réel au service de la commune et de ses habitants.

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL LE TROMBI- NOSCOPE



Catherine DELPRAT

Maire
Conseillère communautaire déléguée au
tourisme et à la coopération décentralisée
Vice-présidente du Sigidurs

La majorité « Bien vivre à Écouen »



Evelyne JUMELLE
1^{re} Maire-Adjointe
déléguée aux travaux,
à l'urbanisme
& au cadre de vie



Nicolas BARBELANE
2^e Maire-Adjoint
délégué à la communi-
cation & à la relation
aux usagers



Frédérique THON
3^e Maire-Adjointe
déléguée à la réussite
éducative & à l'aide à la
parentalité



Bruno LEVACHER
Conseiller municipal
délégué à la relation
aux bailleurs



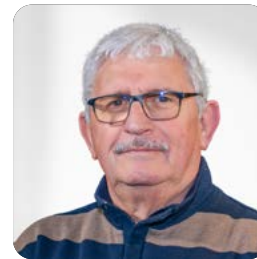
Jean-Paul FREITAS
Conseiller municipal
délégué au patrimoine



Mina LEITAO
Conseillère municipale
déléguée au développe-
ment durable



Sandra GAILLARD
Conseillère municipale
déléguée à l'aide
à la parentalité



Jean-René FAIVRE
Conseiller municipal
délégué à la sécurité
& à la tranquillité
publique



Karine MICHELY
Conseillère municipale
déléguée à l'accompagne-
ment des séniors

L'opposition « Raviver Écouen »



Philippe SELOSSE
Conseiller
municipal



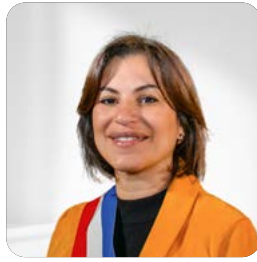
Séverine BONNIN
Conseillère
municipale



Benoît HUET
Conseiller
municipal



Eric MALLE
4^e Maire-Adjoint
délégué à la jeunesse
& aux sports



Mona ICHALENE
5^e Maire-Adjointe
déléguée au développe-
ment économique, aux
services de proximité
& aux mobilités



Martial LÉBOVITS
6^e Maire-Adjoint
délégué à la culture
& au patrimoine



Diane DE MIL
7^e Maire-Adjointe
déléguée aux affaires
sociales, à la solidarité
& à la santé



Dominique MÉNIR
Conseiller municipal
délégué au tourisme



Sandrine LAVANIER
Conseillère municipale
déléguée à la jeunesse
& au conseil municipal
des jeunes



Sébastien HOUBANI
Conseiller municipal
délégué à la program-
mation culturelle



Soumia KHALDI
Conseillère municipale
déléguée à la participa-
tion citoyenne



Latifa COMA
Conseillère municipale
déléguée à la santé
& au handicap



Thomas TITOLO
Conseiller municipal
délégué à l'inclusion
& au sport



Yves RICHARD
Conseiller municipal
délégué aux nouvelles
technologies



Christine PÉNELOUX
Conseillère municipale
déléguée à la petite
enfance



Philippe SÉFÉRIAN
Conseiller municipal
délégué à la prospective
financière

LES COMMISSIONS COMMUNALES : UN TRAVAIL EN AMONT ESSENTIEL

Avant d'être débattus en conseil municipal, les projets de la commune sont examinés en commissions communales. Ces groupes de travail réunissent des élus de la majorité et de l'opposition autour de thématiques comme les finances, l'urbanisme, la vie scolaire ou encore la culture.

En commission, les élus analysent les dossiers en détail, échangent leurs points de vue, posent des questions et peuvent proposer des ajustements. Ce travail préparatoire permet d'éclairer et d'ajuster les décisions qui seront ensuite soumises au vote du conseil municipal. Les commissions constituent ainsi un espace de dialogue et de réflexion collective, au service de l'intérêt général et des habitants.

8 commissions communales ont été créées lors du conseil municipal du 14 avril 2026.

1. finances et prospectives
2. travaux urbanisme et cadre de vie
3. démocratie, participation citoyenne et nouvelles technologies
4. réussite éducative et aide à la parentalité
5. jeunesse et sports
6. économique, services de proximité et mobilités
7. culture et patrimoine
8. affaires sociales, solidarité et santé



Valérie BRIERE-AUGER
Conseillère
municipale



FLORIAN KUBIAK
Conseiller
municipal



Jennifer HAUSTANT
Conseillère
municipale

BUDGET 2026 : LES SERVICES PUBLICS DU QUOTIDIEN

À quoi correspondent les services municipaux financés par le budget communal ? La commune exerce des compétences définies par la loi. Ces missions couvrent l'administration générale, l'éducation, l'action sociale, l'entretien du patrimoine communal et la gestion du cadre de vie.

CULTURE

La commune organise :

- ◆ Une programmation culturelle dans ses équipements
- ◆ Des événements accessibles au public
- ◆ Des actions culturelles en milieu scolaire et périscolaire
- ◆ Les cérémonies commémoratives

Ces actions relèvent des compétences culturelles des collectivités territoriales.

JEUNESSE

Les services municipaux proposent :

- ◆ Un espace d'accueil pour les jeunes et jeunes adultes
- ◆ Un service d'information et d'orientation (formation, emploi, projets)

Ces dispositifs accompagnent les démarches des jeunes habitants.

SPORT

La commune met en place :

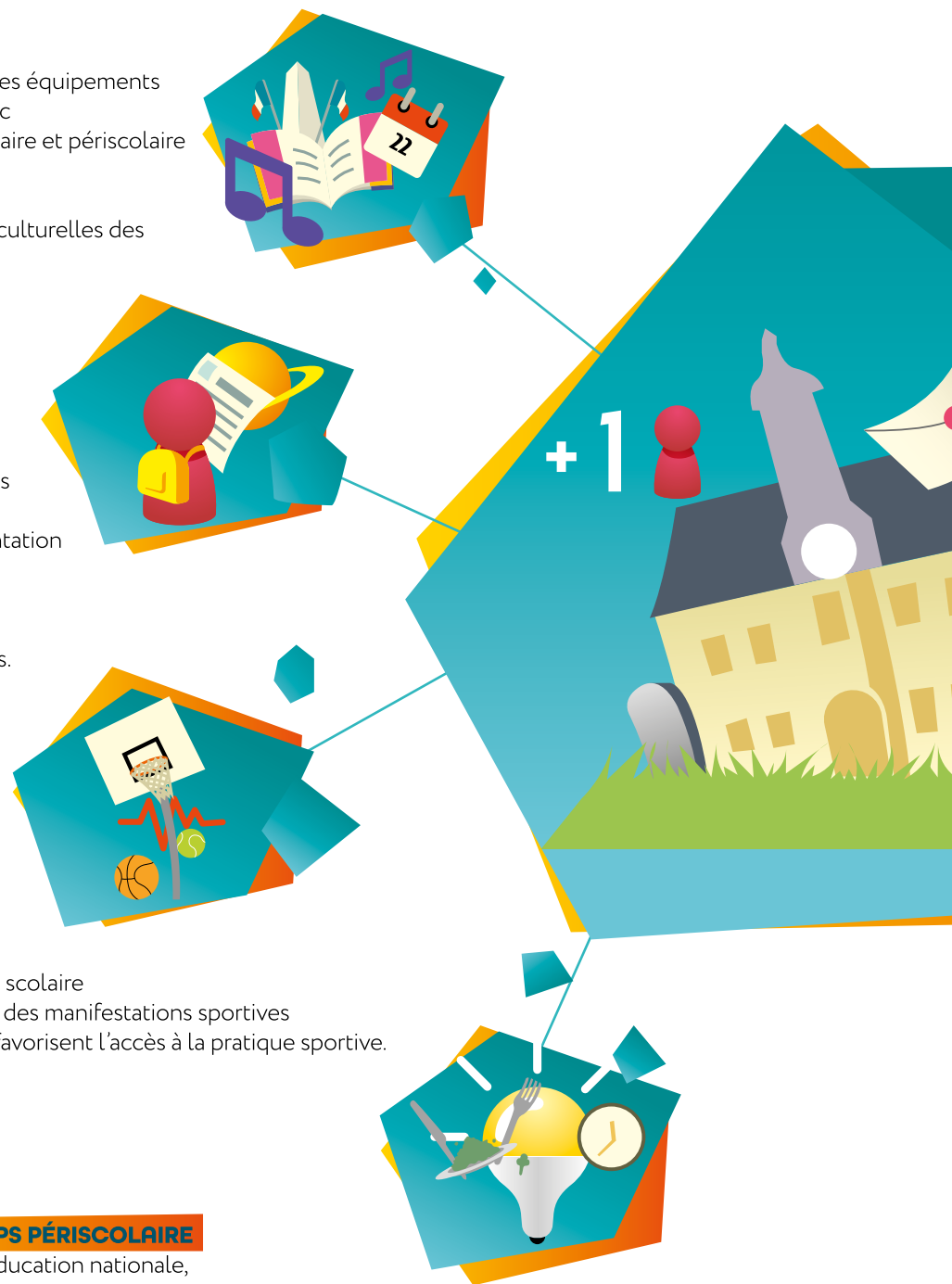
- ◆ Des activités sportives en milieu scolaire
- ◆ Des actions de sensibilisation et des manifestations sportives ouvertes au public. Ces actions favorisent l'accès à la pratique sportive.

ÉDUCATION ET TEMPS PÉRISCOLAIRE

En complément de l'Éducation nationale, la commune organise :

- ◆ Les accueils périscolaires du matin et du soir
- ◆ L'accueil de loisirs les mercredis et vacances
- ◆ Le service de restauration scolaire
- ◆ Des séjours pendant certaines périodes de vacances

Ces dispositifs visent à assurer la continuité de l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire obligatoire.



URBANISME

Le service urbanisme :

- ◆ Instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme en lien avec la communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France
- ◆ Informe les administrés sur les règles applicables

Ces missions s'inscrivent dans le cadre réglementaire du droit des sols.



ACTION SOCIALE

Le centre communal d'action sociale met en œuvre :

- ◆ Des actions de prévention de l'isolement
- ◆ Des aides sociales facultatives selon des critères définis
- ◆ Des actions à caractère social et intergénérationnel

Le CCAS agit dans le respect des compétences prévues par la réglementation.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La mairie constitue le point d'entrée administratif des habitants. Elle assure notamment :

- ◆ La délivrance des actes d'état civil
- ◆ Les demandes de titres d'identité
- ◆ Le recensement citoyen
- ◆ L'accueil et l'orientation du public
- ◆ La gestion de l'agence postale communale
- ◆ La gestion du cimetière et des concessions

Ces missions relèvent des obligations réglementaires des communes.



SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques assurent :

- ◆ L'entretien de la voirie communale
- ◆ La maintenance des bâtiments municipaux
- ◆ L'entretien des espaces verts

Ces missions contribuent au fonctionnement quotidien des infrastructures communales.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

La commune intervient, dans le cadre de ses compétences, pour :

- ◆ Gérer son patrimoine à usage économique
- ◆ Orienter les porteurs de projet vers les interlocuteurs compétents

Ces actions sont exercées en coordination avec la communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Dans le cadre des pouvoirs de police du maire, la commune organise :

- ◆ La surveillance de la voie publique
- ◆ La supervision du dispositif communal de vidéoprotection
- ◆ La gestion des signalements et des dépôts sauvages

Ces missions relèvent des compétences prévues par le code général des collectivités territoriales.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

9,5 M €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

3,6 M €

Le budget primitif 2026 a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance du mercredi 18 février 2026, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Le document budgétaire est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.



LE MAIL NORD DÉSORMAIS OUVERT AU PUBLIC

Le réaménagement du Mail Nord est aujourd'hui achevé et l'espace est ouvert au public depuis le 30 janvier 2026.

Pensé comme un lieu de **promenade** et **de respiration** au cœur de la Ville, le Mail Nord propose de nouveaux cheminements piétons, des espaces paysagers renouvelés ainsi qu'une pièce d'eau intégrée à l'ensemble. L'aménagement vise à offrir aux habitants un cadre propice à la détente, aux rencontres et aux usages intergénérationnels, dans le respect de l'environnement et du patrimoine paysager local.

Le dimanche 8 février dernier, une **matinée d'ouverture** a permis aux habitants de **découvrir les lieux**. Près d'une centaine de personnes ont participé aux animations proposées en partenariat avec des acteurs associatifs locaux : **présentation des jardins partagés, mini-exposition de peinture, ateliers de plantation d'aromates, initiation sportive et temps d'accueil convivial**. Ces initiatives ont favorisé les échanges entre générations et la découverte des nouveaux aménagements.

Les **jardins partagés**, avec ses **41 parcelles** gérées par l'association « Les Jardins du Connétable », complètent cet ensemble dédié à la nature en ville et au lien social.

Afin de **préserver la qualité du site** et **la sécurité de tous**, les usagers sont invités à respecter quelques règles simples :

- ◆ emprunter les cheminements piétons aménagés ;
- ◆ accompagner les jeunes enfants, notamment aux abords de la pièce d'eau ;
- ◆ tenir les chiens en laisse ;
- ◆ veiller au respect des espaces végétalisés, actuellement en cours de pousse.

Le Mail Nord constitue désormais un nouvel espace de vie accessible à toutes et à tous !



Credit photo : Service communication

DES ÉQUIPEMENTS RENOUELÉS DANS LES COURS D'ÉCOLES

La cour de l'École Jules Verne a récemment bénéficié de nouveaux aménagements.

Plusieurs équipements ont été installés ou renouvelés :

- ◆ **une table d'échecs ;**
- ◆ **le remplacement de la table de ping-pong existante ;**
- ◆ **la mise en place de modules multisports.**

Ces installations visent à **diversifier les usages de la cour** et à permettre aux élèves de disposer **d'espaces adaptés** aux jeux collectifs comme aux activités de réflexion pendant les temps de récréation.

Ces interventions s'inscrivent dans la gestion courante du patrimoine scolaire communal. **Des interventions similaires sont prévues dans les autres écoles de la commune** dans les prochains mois.



Credit photo : Service communication



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC AUX ABORDS DE LA ZONE COMMERCIALE RUE DE LA LIBERATION

Les travaux d'aménagement ont été finalisés à l'entrée de la zone commerciale, dans le cadre des interventions régulières menées sur l'espace public communal.

Plusieurs opérations ont été réalisées :

- ◆ **L'installation de bornes à verre enterrées**, permettant une meilleure intégration paysagère et facilitant leur usage ; les conteneurs aériens ont donc été retirés.
- ◆ **La création d'un cheminement piéton sécurisé** ;
- ◆ **Le prolongement de la jardinière** existante, accompagné de nouvelles plantations.

Ces travaux visent à adapter les aménagements aux usages des habitants et à améliorer les conditions de circulation et de collecte sur ce secteur.



CHANTIER JEUNES : LA PROMOTION 2026 EST LANCÉE !

Quatorze jeunes de la commune, 7 filles et 7 garçons âgés de 16 à 17 ans, participent cette année au dispositif « Chantier jeunes ». Grâce à cet engagement, ils pourront bénéficier d'une bourse pour financer leur permis de conduire ou leur BAFA, deux étapes clés vers l'autonomie et l'insertion professionnelle.

En contrepartie, les participants s'investissent au sein des services municipaux. **Encadrés par les agents des services techniques**, ils contribuent à des travaux concrets d'amélioration du cadre de vie, notamment la rénovation de mobilier et d'équipements communaux. Leur première mission les conduit à intervenir sur le portail et la clôture de l'école Foch, un chantier utile à toute la communauté.



Les jeunes souhaitant financer leur BAFA sont, quant à eux, **accueillis par les équipes d'animation**. Ils découvrent le fonctionnement des accueils périscolaires et des centres de

loisirs, en observant et en participant aux activités proposées aux enfants, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Au-delà de l'aide financière, ce dispositif « Chantier jeunes » constitue une véritable **expérience éducative**. Pour beaucoup, il s'agit d'un premier contact avec le monde du travail : respect des consignes, travail en équipe, sens des responsabilités... Autant de compétences précieuses qui contribueront à construire leur avenir.

Par ce dispositif, la Ville réaffirme son **engagement en faveur de la jeunesse**, en accompagnant les jeunes vers plus d'autonomie tout en valorisant leur implication au service de l'intérêt général.

BRÈVES

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX, C'EST PARTI !

La collecte des déchets végétaux évolue et reprend chaque semaine, tous les lundis. Pensez à sortir votre bac et/ou vos sacs la veille au soir et à consulter régulièrement le calendrier de collecte du Sigidurs.

NEWSLETTER, INSCRIVEZ-VOUS

Pour ne rien manquer des sorties et des évènements, inscrivez-vous à la newsletter





PARENTS, ENFANTS ET PRO DE LA PETITE ENFANCE : LE RPE PENSEZ-Y !

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations destiné aux familles et aux professionnels de la petite enfance.

Accompagnés de leurs assistantes maternelles, les enfants participent à des temps d'éveil, ateliers et animations collectives **favorisant la découverte**, la **socialisation** et les **rencontres** entre enfants. Les assistantes maternelles, gardes à domicile et candidats aux métiers de la petite enfance peuvent aussi bénéficier de **réunions, conférences et formations** en lien avec la professionnalisation de leurs métiers et d'informations en fonction de leur statut et leurs droits.

Les parents peuvent également être accueillis **sur rendez-vous**, par téléphone ou par mail afin d'être orientés vers un mode de garde adapté, informés sur leurs droits et devoirs d'employeurs, et accompagnés dans leurs démarches administratives. Des temps d'information et rencontres sont également proposés.

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **9 h à 11 h** (sur inscription pendant les vacances scolaires).

01 39 92 25 97 - rpe@ecouen.fr



UN PARTENARIAT AU SERVICE DE L'INCLUSION



Dans le cadre d'un partenariat conventionné, la Ville d'Écouen s'engage à accueillir en stage des jeunes accompagnés par l'IME-SESSAD Daniel Séguret, contribuant ainsi activement à leur formation professionnelle.

À travers cette démarche, la Municipalité poursuit sa volonté de favoriser l'inclusion à tous les âges, en offrant à chacun la possibilité de **développer ses compétences** et de **s'insérer dans le monde professionnel.**

Un premier stagiaire, **Rameez**, a été accueilli ces dernières semaines au sein des **services techniques municipaux**, où il a intégré l'équipe des espaces verts.

Il a notamment participé à des **opérations de tonte**, de **débroussaillage** ainsi qu'à des **actions de propreté** des espaces publics. Son investissement et la qualité de son travail ont été particulièrement appréciés. Nous lui adressons tous nos encouragements pour la poursuite de son parcours de formation.

La Ville remercie également l'IME pour son engagement constant auprès des enfants et des jeunes du territoire.

Cette initiative illustre une action concrète en faveur d'une société plus solidaire et inclusive.



CCAS, PLUS DE CONFIDENTIALITÉ

Un espace dédié au CCAS a été récemment aménagé en mairie afin **d'améliorer les conditions d'accueil du public**. Situé désormais à l'arrière du bâtiment, ce nouvel espace est **accessible aux personnes à mobilité réduite** via la cour arrière. Deux bureaux entièrement cloisonnés et une salle d'attente fermée garantissent désormais une **confidentialité totale et davantage de discrétion**. Cet aménagement vise à offrir un cadre plus adapté aux **démarches sociales** et à assurer un **service public** de **proximité** attentif et **respectueux** des usagers.

MINI-SÉJOUR VTT : UNE PREMIÈRE AVENTURE RÉUSSIE POUR NOS JEUNES CYCLISTES

Suite à une initiation au VTT organisée en ville sur plusieurs séances par les équipes du service des sports et du centre de loisirs, **un projet de mini-séjour a vu le jour**. Cette première édition a permis à **9 jeunes cyclistes** de se lancer dans **une belle aventure sportive et collective**. Encadrés par des animateurs expérimentés et formés à la pratique du vélo, **les enfants ont relié Écouen à L'Isle-Adam**, où ils ont passé la nuit au camping, avant de **poursuivre leur itinéraire jusqu'à Auvers-sur-Oise**. Ils y ont été chaleureusement accueillis par le centre de vacances municipal. Au total, les jeunes participants ont parcouru près de **50 kilomètres** à vélo. Ce séjour a été l'occasion de **découvrir autrement les paysages** du territoire tout en sensibilisant les enfants à des modes de déplacement respectueux de l'environnement. **Se déplacer à vélo** offre une perception plus proche et immersive, permet de prendre le temps d'observer, d'échanger et de vivre pleinement chaque étape, tout en expérimentant concrètement **une alternative non polluante et en adoptant de bonnes habitudes pour l'avenir**. Enfin, cette aventure a fortement mobilisé les valeurs sportives et collectives. Les jeunes cyclistes ont appris à se dépasser, à adapter leur allure pour rester groupés, et à s'entraider dans les moments plus exigeants. Un esprit d'équipe qui a largement contribué à la réussite de ce séjour. **Une expérience enrichissante à tous les niveaux, qui ne demande qu'à être renouvelée ! Bravo à toutes et à tous !**

LOCATION TOURISTIQUE : UNE DÉCLARATION OBLIGATOIRE EN MAIRIE

Vous proposez votre logement à la location pour de courts séjours (nuitées, semaines) ? Cette activité est encadrée et nécessite une déclaration préalable en mairie, même si elle reste occasionnelle.

◆ Qui est concerné ?

Tous les propriétaires de meublés de tourisme : résidence principale (limitée à 120 jours par an) ou résidence secondaire.

◆ Comment faire ?

La déclaration s'effectue simplement via un formulaire directement auprès de votre mairie. Dans certaines communes, un numéro d'enregistrement est délivré et doit figurer sur vos annonces.

◆ Quelles obligations ?

Vous devez proposer un logement décent, respecter les règles locales d'urbanisme et, le cas échéant, collecter la taxe de séjour. En cas de non-respect, l'absence de déclaration peut entraîner des sanctions financières.

Avant de louer, vous pouvez bien entendu prendre contact avec la mairie : **01 39 33 09 00**





RETOUR SUR LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Du **16 au 23 mars 2026**, les services municipaux de la petite enfance – multi-accueil, relais petite enfance et lieu d'accueil parents-enfants ont participé à la Semaine nationale de la petite enfance.

Placée sous le thème « **Des équilibres** », cette édition a proposé aux enfants de nombreuses expériences ludiques autour du jeu, de la découverte et de la motricité. **Ateliers sensoriels, jeux de construction, activités extérieures et parcours de motricité** ont rythmé la semaine, en associant également les parents. En clôture, un temps autour des livres et comptines de printemps a été organisé avec la bibliothèque.

La Ville remercie chaleureusement les parents, les assistantes maternelles et les professionnels pour leur participation et leur engagement !

DE JEUNES PIANISTES À L'HONNEUR AU CONCOURS CLAUDE KAHN

Depuis de nombreuses années, l'association ESCALE propose des ateliers de musique, de loisir ou une pratique académique.

Cette année, **trois jeunes pianistes** se sont engagées dans la préparation du **57^e concours international de piano Claude Kahn** à Paris.

Formées au sein des studio municipaux des Écuries, elles ont travaillé avec rigueur et détermination pendant chacune des répétitions

Leur engagement a été récompensé : **Louise Dao-Zabar, Layna Idi-Chefou et Onaë Barrès-Saïghi ont chacune obtenu une première mention dans leur catégorie.** La ville les félicite pour leurs prestations et cette belle réussite et salue chaleureusement leur professeur, Xavier Vezzoli, pour la qualité de son enseignement.

Ces jeunes musiciennes et les élèves musiciens d'Escalé se produiront lors de l'audition de fin d'année le **jeudi 18 juin 2026** à la Grange.

Renseignements : **01 39 94 52 22.**



LE NOUVEAU MAILLOT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE A DÉFILÉ À ÉCOUEN

Le cœur historique de la ville a récemment servi de décor au tournage de la nouvelle campagne de la Fédération Française de Football mettant à l'honneur des inconnus et la superstar Kylian Mbappé. Pour annoncer le nouveau maillot de l'équipe de France en vue de la prochaine Coupe du monde, plusieurs scènes ont été captées au château-musée de la Renaissance, offrant un cadre élégant et chargé de sens. D'autres plans ont été réalisés sur le parvis du manoir des Tourelles, renforçant l'authenticité de cette production ambitieuse.

Le clip est à retrouver ici :



ÉCOUEN, CAPITALE 2026 DU TIR À L'ARC 3D

Cet été, **les archers d'Écouen organisent le championnat de France de Tir à l'arc 3D individuel** dans le domaine du château et dans la forêt d'Écouen. Pendant cette fantastique aventure, le public verra concourir de très près les meilleurs archers français et même quelques champions internationaux.

Les bénévoles du club ont souhaité faire de cet évènement un **rendez-vous** aussi bien **sportif** que **culturel** et surtout ouvert à toutes et tous.

C'est pourquoi, le **Musée national de la Renaissance**, partenaire de championnat, propo-

sera des **visites inédites** sur le **thème de l'archerie** et des **ateliers jeune public**. Les archers eux proposeront des initiations au tir à l'arc et au para-tir à l'arc et même une immersion dans un des parcours de la compétition à travers un cheminement aménagé dans la forêt pour découvrir la discipline star de ce week-end : le tir à l'arc 3D.

Le **programme complet** est à retrouver très prochainement en ligne **archersdecouen.com**. Et pour ne rien manquer des surprises qui vous attendent, rendez-vous du **13 au 16 août 2026**.





LA LUCARNE, LES JEUNES ET L'INSERTION PRO

À l'initiative de l'association **Discrimédiation**, et en partenariat avec la **Ville d'Écouen**, **La Lucarne** arrive à Écouen et s'inscrit dans un événement original dédié à l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, ce temps fort estival allie découverte de soi, exploration des métiers et défi sportif.

Conçu comme un **parcours dynamique**, l'événement invite les participants à **rencontrer des professionnels, tester leurs compétences et mieux comprendre leurs atouts**. Grâce à des étapes ludiques et interactives, chacun peut valoriser sa personnalité et commencer à construire un projet d'avenir concret.

Plusieurs **partenaires** seront **mobilisés** pour enrichir cette expérience :

- **Retrocorp** : révéler ses talents grâce au gaming
- **Imaj** : prévention, inclusion et accompagnement des jeunes
- **La Case** : ouverture vers la mobilité européenne
- **La Quinzaine des Cinéastes** : découverte des métiers du cinéma
- **EDMA** : formations en alternance (commerce, gestion, digital)
- ...

À l'issue de cette journée, chaque participant repart avec une meilleure connaissance de lui-même et des clés concrètes pour avancer vers son projet professionnel.

Samedi **6 juin** à partir de **14 h**
Esplanade du Mail - **gratuit**

Associations

LE SECOURS POPULAIRE A DESORMAIS UN BUREAU !

L'antenne écouennaise du Secours populaire dispose désormais d'un local dédié, offrant un cadre plus accueillant et adapté pour recevoir les familles accompagnées. Ce nouvel espace permet également de mieux organiser le stockage des denrées issues des collectes solidaires, au cœur des actions menées tout au long de l'année.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et de dignité, le Secours populaire agit au quotidien pour soutenir les personnes

et les familles en difficulté. Au-delà de l'aide alimentaire, l'association apporte un accompagnement essentiel : accès aux droits, soutien matériel, moments de répit et initiatives favorisant le lien social. Autant d'actions concrètes qui contribuent à rompre l'isolement et à redonner espoir.

Situé au premier étage des Écuries, les permanences se tiennent exclusivement sur rendez-vous, afin de garantir une écoute attentive et personnalisée à chaque situation.

COUP DE THÉÂTRE À ÉCOUEN : UNE DUCHESSSE AU CŒUR DE L'INTRIGUE



Un spectacle historique immersif porté par l'énergie des bénévoles locaux.

Au château d'Écouen, « Coup de théâtre ! Le destin d'une duchesse » entraîne le public dans une fresque mêlant secrets, intrigues et vengeance. Laurence de Clermont-Montoison, épouse du duc de Montmorency, voit sa mélancolie troublée par l'arrivée d'une mystérieuse troupe de comédiens. Entre réjouissances, combats et rebondissements, le destin de la duchesse bascule.

Porté par une centaine de bénévoles, ce spectacle en plein air fait revivre l'histoire avec costumes, danses et escrime.

Les dimanches **7, 14, 21 et 28 juin 2026** à **15 h**, tarifs de **13 à 18 €**,
réservation conseillée : **06 60 86 16 28** - leonardo.compagnie@gmail.com



EXPOS AU MANOIR

Samedi & dimanche de **14 h à 18 h**
Manoir des tourelles

FEROZ SAHOULAMIDE TERU KUTHU

Mercredi **29 avril** Danse indienne à **20 h**
Centre culturel Simone Signoret

FÊTE FORAINE

Du **8 au 17 mai**
Rue du Maréchal Leclerc

D'ARTAGNAN, L'HOMME DES MISSIONS IMPOSSIBLES

Conférence de Odile Bordaz
Samedi **9 mai à 16 h**
Mairie

THÉ DANSANT

Dimanche **10 mai** de **14 h 30 à 18 h**
Centre culturel Simone Signoret

BROCANTE

Jeudi **14 mai** de **8 h à 18 h**
Rue du Maréchal Leclerc

ÉCOUEN FAIT SON MARCHÉ

Vendredi **15 mai & 12 juin** à partir de **16 h**
Centre-ville

FULL ENGLISH

Samedi **16 mai** de **14 h à 17 h**
Écuries cour arrière de la mairie

UN TEMPS POUR ELLES

Jeudi **21 mai** Circuit training à **20 h**
Gymnase Lemaire

LA LUCARNE - DÉFI SPORTIF & INSERTION PROFESSIONNELLE

Samedi **6 juin** à partir de **14 h**
Esplanade du Mail

SI C'EST SÛR C'EST PAS PEUT - ÊTRE SPECTACLE SOUS CHAPITEAU

Samedi **20 juin** à **11 h et 20 h**
Dimanche **21 juin** à **11 h et 16 h**
Esplanade du Mail

FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche **21 juin** à partir de **19 h**
Parvis du Manoir - Centre-ville

TERRASSES D'ÉTÉ & FÊTE DE L'ENFANCE ANIMATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Du **27 juin** au **11 juillet**
Mail & Centre-ville

ÉCOUEN FAIT SON MARCHÉ

Vendredi **10 juillet** à partir de **16 h**
Esplanade du Mail

CINÉMA PLEIN AIR

Vendredi **21 août** à **21 h**
Samedi **22 août** à **21 h**
Château d'Écouen

Carnet

NAISSANCES

Zeyned **ABIDI**, Jayvinn **AGLAÉ**, Maëlia **ARÉVIAN**,
Jana **BOUNAIM**, Mattéo **DA COSTA DE JESUS**, Leen
EL FATNASS, Barbara **FERNANDES MACEIRA**,
Gabin **FOURNIER**, Alma **LEROUGE PIRES**, Teodor
MOURGUES SAVIC

DÉCÈS

Mohammad **AZAM** ; Olivier **BOULENGER** ;
Jacques **CHEMETON** ; Lucile **DANET** ; Denise
DARTY veuve **VIBART** ; Claudine **DUMONT** veuve
LAMARD ; Pierre **FIXEL** ; Guillaume **FONTAINE** ;
Guy **GAILLARD** ; Dominique **HUMBLLOT** ; Christelle
MASCOT ; Fathi **MOHAMED DAHER** ; Rukhasana
PARVEEN épouse **KAYANI** ; Odile **THOMAS** veuve
BERDEAUX ; Hervé **TIÉCHON** ; Song **TRINH**

HOMMAGE À GUILLAUME FONTAINE

C'est avec une profonde tristesse que la Ville a appris le décès de Guillaume Fontaine, survenu le dimanche 5 avril 2026. Figure bien connue de nombreux habitants, il laisse derrière lui le souvenir d'un homme engagé, chaleureux et profondément attaché à la vie locale.

À travers son implication active dans la commune, et **notamment au sein du restaurant Il Maestro**, Guillaume Fontaine a contribué à faire vivre et animer notre territoire. Son sens du partage, sa générosité et sa présence bienveillante ont marqué celles et ceux qui ont eu l'occasion de le côtoyer.

Au-delà de ses activités, c'est **une personnalité appréciée de tous** qui disparaît aujourd'hui. Son engagement et son humanité resteront durablement inscrits dans la mémoire collective de notre ville.

La municipalité tient à adresser à nouveau ses plus sincères condoléances



Crédit photo : Carole Désigna court

et son **soutien entier à sa famille, à son épouse, à ses enfants et petits-enfants**, ainsi qu'à l'ensemble de ses proches.

En signe de respect et de recueillement, une minute de silence a été observée lors du conseil municipal du 14 avril 2026.

Vous avez été nombreuses et nombreux à venir lui rendre hommage lors de ses obsèques. **Votre présence a été un grand soutien pour sa famille. Merci à toutes et à tous.**

DE LA MAJORITÉ

Groupe « Bien vivre à Écouen » :

Au lendemain de ces élections, nous tenons d'abord à vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance en plaçant notre liste en tête du second tour des élections municipales, avec 53,94 % des suffrages exprimés, face à deux listes d'opposition qui avaient fait le choix de s'unir.

Nous saluons également nos adversaires pour le score qu'ils ont obtenu. À leurs électeurs aussi, nous voulons redire que nous serons à leurs côtés.

Ces élections disent aussi quelque chose de plus large sur notre époque. Partout en France, le débat public se durcit. Les populismes progressent. La désinformation s'installe. Les polémiques prennent trop souvent le pas sur le travail de fond. Et ce climat abîme peu à peu la relation entre les habitants et leurs élus.

Écouen n'échappe pas à cette tendance. La récente polémique autour des indemnités en est une illustration. Pourtant, les faits sont simples : l'enveloppe consacrée aux indemnités des élus demeure inchangée, hors revalorisation nationale, par rapport au mandat précédent. Le choix que nous avons assumé a été de supprimer un poste d'adjoint

et de revoir à la baisse les indemnités des adjoints, afin de permettre l'indemnisation de conseillers délégués chargés de dossiers précis, au service des habitants.

Nous regrettons que ce qui relevait hier de pratiques agressives de campagne semble aujourd'hui devenir une méthode : entretenir la confusion, manipuler les chiffres, préférer les fausses informations à l'honnêteté du débat public.

Pour notre part, l'équipe est d'ores et déjà mobilisée pour mettre en œuvre le programme que nous avons porté devant vous. Dans un contexte rendu plus difficile encore par la baisse des subventions accordées aux collectivités, nous mesurons pleinement l'exigence de ce mandat et travaillons dès à présent à définir les priorités de l'action municipale, dans le prolongement direct des échanges que nous avons eus avec vous pendant la campagne.

Mona Ichalalene & Soumia Khaldi
Présidentes du groupe Bien vivre à Écouen

DE L'OPPOSITION

Groupe « Raviver Écouen » :

Chères Écouennaises, chers Écouennais,
Écouen mérite mieux que des habitudes dépassées et des arrangements qui ne correspondent plus à la réalité de notre ville.

Avec 46 % des suffrages pour notre groupe Raviver Ecouen, vous avez été nombreux à exprimer une attente claire : une gestion plus juste, plus transparente et plus respectueuse de l'intérêt général. Ce résultat nous oblige. Il est un signal fort en faveur d'un changement de méthode et d'une autre manière de faire vivre notre commune.

Depuis le premier jour, nous avons fait un choix simple mais exigeant : celui de l'honnêteté, du respect et de la proximité. Ce cap guidera chacune des actions de Raviver Écouen.

Notre rôle est clair : être une opposition, vigilante et pleinement engagée. Nous serons présents sur chaque décision, attentifs à chaque euro dépensé et déterminés à défendre l'intérêt des Écouennais.

Certaines décisions interrogent. Comment accepter le maintien d'avantages qui n'ont plus lieu d'être ? Comment justifier une augmentation d'indemnités liée à un statut que notre commune n'a plus ? À l'heure où chacun doit faire des efforts, les élus doivent montrer l'exemple.

Une augmentation de 126 792 euros sur le mandat pour des privilèges dépassés, ou des moyens pour améliorer concrètement la vie des habitants ? Quel choix vous semble le plus pertinent ?

L'exemplarité concerne aussi les recrutements et l'usage des ressources. Les habitants attendent clarté, transparence et équité.

Nous serons particulièrement vigilants sur ces sujets afin que chaque décision soit prise dans l'intérêt général.

Nous défendrons une priorité simple : améliorer concrètement la qualité de vie, préserver notre environnement et valoriser notre patrimoine.

Notre engagement ne s'est pas arrêté le soir de l'élection. Il commence aujourd'hui ensemble.

Selosse Philippe
Tête de liste de Raviver Ecouen
raviverecouen@gmail.com



SUPER U



ÉCOUEN

Lundi à samedi : 9h00 à 20h00
sans interruption

Dimanche : 9h00 à 13h00

www.superu-ecouen.com

Faites vos courses en un clic !



LIVRAISON À DOMICILE

Rejoignez-nous sur facebook!



coursesu.com

56, rue de Libération **Tél. 01 39 90 06 97**



Brocante



Jeudi **14 mai 2026**
de 8 h à 18 h
Rue du Maréchal Leclerc

Renseignements au 07 68 13 44 84



avage-ecouen.asso-web.com



Fête feraine

DU **8** AU **17**

MAI

2026

rue du Maréchal Leclerc
95440 ÉCOUEN

d'infos : ecouen.fr - 01 39 33 09 17